

Yverdon-les-Bains, le 29 juillet 2026

Recommandé  
**Conseil Fédéral Incorpore**  
Par M. Guy PARMELIN, Président  
Palais Fédéral (Bananeraie suisse)  
3003 Berne

Recommandé  
**Commissions fédérales de justice**  
et Membres du Conseil des États  
et du Conseil National  
Palais fédéral (Bananeraie suisse)  
3003 Berne

Recommandé  
**Ministère Public de la Confédération**  
Guisanplatz 1  
3003 Berne



Requête en ligne avec liens actifs sur :  
[https://swisscorruption.info/justice/#2026-07-29\\_dernier-avertissement](https://swisscorruption.info/justice/#2026-07-29_dernier-avertissement)

## Objet :

**DERNIER AVERTISSEMENT – LE TRIBUNAL FÉDÉRAL CONFIRME L'ARBITRAIRE  
SYSTÉMIQUE – ULTIMATUM DU 31 JUILLET 2026 – ENGAGEMENT DE LA  
RESPONSABILITÉ PERSONNELLE DES JUGES FÉDÉRAUX ET DES AUTORITÉS**

### Destinataires principaux :

- Conseil fédéral
- Commissions de justice des Chambres fédérale
- Ministère public de la Confédération

### Copies pour information (annonce de l'offensive internationale) :

- Agences de notation (S&P, Moody's, Fitch, Scope, Dagong)
- Ambassade de la Fédération de Russie (en tant que membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU)
- GRECO (Groupe d'États contre la corruption)
- Cour européenne des droits de l'homme (CEDH)
- Médias internationaux

Monsieur le Président du Conseil fédéral, Mesdames et Messieurs les Conseillers fédéraux,  
Mesdames et Messieurs les membres des Commissions de justice,  
Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

Nous avons reçu l'arrêt du Tribunal fédéral du 10 juillet 2026 (7B\_496/2026). Cet arrêt, en déclarant notre recours irrecevable pour « motivation insuffisante », confirme notre analyse : le système judiciaire suisse est verrouillé.

Le Tribunal fédéral nous reproche de ne pas avoir critiqué une décision qui n'est pas motivée. Il agit en juge de la forme pour éviter de juger le fond. Cette décision est un déni de justice et une preuve de l'organisation criminelle que nous dénonçons depuis 30 ans.

## RAPPEL SOLENNEL AUX AUTORITÉS POLITIQUES

Nous rappelons à **chaque membre du Conseil fédéral, des Commissions de justice et des Chambres fédérales** qu'il est **personnellement et individuellement concerné au premier plan** par les réserves civiles déposées.

**Vous avez été informés personnellement** par nos courriers des 22, 25, 28 et maintenant 29 juillet 2026, dont vous trouverez les liens ci-dessous. **Vous ne pouvez plus prétendre que vous ignoriez.**

**Ces réserves s'élèvent à CHF 128'451,85 milliards et sont exécutoires de plein droit passé le délai du 6 août 2026, sur l'ensemble de votre patrimoine personnel.**

**Aucune échappatoire n'est possible :**

- **La collégialité ne protège pas** : chaque membre répond individuellement de ses actes et omissions, et par ses actions, son silence ou son inaction, il contribue à engager la responsabilité solidaire de ses collègues.
- **La séparation des pouvoirs ne protège pas** : elle n'exonère pas les autorités de leur devoir de garantir l'État de droit.
- **L'ignorance ne protège pas** : vous êtes désormais informés.
- **La Confédération ne protège pas** : elle n'endosse qu'une responsabilité subsidiaire, après vos patrimoines personnels.

**Nous avons épuisé toutes les voies de recours internes.** Aucune instance judiciaire suisse ne peut nous offrir un procès équitable.

**Nous vous rappelons notre ultimatum** : Si la Suisse ne trouve pas d'arrangements impératifs avec nous avant le **31 juillet 2026**, nous activerons nos réserves civiles et nous informerons les agences de notation, qui devront déclasser la note AAA de la Suisse et en informer le marché.

**Nous saisirons la CEDH, le GRECO et le Conseil de sécurité de l'ONU.**

**À la veille du 1er août, notre fête nationale, nous vous rappelons que la véritable indépendance d'un peuple ne se mesure pas aux feux d'artifice, mais à l'État de droit et à la justice rendue à ses Citoyens.**

**Le 31 juillet est notre ultimatum. Le 1er août sera celui de votre choix.**

**Soit vous offrirez à la Suisse un feu d'artifice de vérité et de rédemption, en rétablissant l'État de droit et en réparant les préjudices.**

**Soit vous allumerez l'incendie de la faillite et du déshonneur international.**

**La fête nationale ne doit pas être un mensonge. Le Peuple suisse mérite la vérité.**

**La balle est dans le camp de la Suisse. Le 31 juillet, nous déclencherons l'offensive internationale si vous restez dans le camp des Criminels.**

**L'histoire jugera.**

*Marc-Etienne Bardet*

*Daniel Conus*

**Pièces jointes (liens) :**

1. Mise en demeure du 22 juillet 2026 :  
[https://swisscorruption.info/horodatage/2026-07-22\\_transmission\\_cf\\_cj.pdf](https://swisscorruption.info/horodatage/2026-07-22_transmission_cf_cj.pdf)
2. Fiche d'information aux parlementaires du 25 juillet 2026 :  
[https://swisscorruption.info/horodatage/2026-07-25\\_rc-parlementaires-f.pdf](https://swisscorruption.info/horodatage/2026-07-25_rc-parlementaires-f.pdf)
3. Acte de destitution ROBERT-NICOUD du 28 juillet 2026 :  
[https://swisscorruption.info/horodatage/2026-07-28\\_destitutions\\_robert-nicoud\\_faillite-ch.pdf](https://swisscorruption.info/horodatage/2026-07-28_destitutions_robert-nicoud_faillite-ch.pdf)
4. Requête en révision du 29 juillet 2026 :  
[https://swisscorruption.info/justice/#2026-07-29\\_requete-rev-tf](https://swisscorruption.info/justice/#2026-07-29_requete-rev-tf)
5. Horodatage blockchain de l'ensemble des actes :  
<https://swisscorruption.info/avertissement/#horodatage>